



## AU SOMMAIRE

### Sur une col'

- 1 L'ONU CI en action
- 2 L'ONU CI face à la presse
- 3 Sensibilisation
- 4 Messages de paix
- 5 Situation post-crise
- 6 Portrait
- 7 L'image de la semaine
- 8 Sur ONU CI FM...



### Sur une col'

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders a procédé vendredi février 2012 lors d'un point de presse à Abidjan, à la certification partielle des élections législatives qui se sont déroulées le 11 décembre 2011 en Côte d'Ivoire. En dépit de quelques actes d'intimidations et/ou de dysfonctionnements organisationnels, s'appuyant sur les cinq critères-cadres de la certification (paix, inclusivité, accès aux médias d'Etat, liste électorale définitive et résultats), le chef de l'ONU CI a estimé que dans l'ensemble, les différentes étapes des élections législatives se sont déroulées dans le calme. Répondant aussi aux standards nationaux et internationaux. Les élections législatives partielles se dérouleront donc le 26 février 2012 dans 12 circonscriptions de Côte d'Ivoire comme annoncé par le gouvernement ivoirien la semaine écoulée. Les affiches, les spécimens de bulletins uniques de vote et les données statistiques électorales par lieu et bureau de vote ont été remis le 16 février par la Commission Electorale Indépendante (CEI) aux candidats et leurs représentants. Ces consultations électorales bénéficieront du soutien total de la Communauté Internationale pour qu'elles se déroulent dans un climat apaisé avant, pendant et après le scrutin. Il est également primordial que ceux qui ont à charge la sécurisation des populations, leur facilitent la liberté de mouvement et les protège. L'ONU CI prend très au sérieux cette question et surtout, a réfléchi à l'accompagnement, à l'apport au niveau de la formation des forces de l'ordre. La tournée effectuée mardi 14 février de l'unité anti-racket ainsi que les

écoles de police et de gendarmerie ivoiriennes par le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, répond à cela. On le sait depuis une semaine, la campagne électorale se déroulera du 18 au 24 février dans les localités concernées par cette reprise. Un nouveau challenge pour le gouvernement ivoirien au niveau de l'organisation, de la sécurisation comme ce fut le cas le 11 décembre 2011 quand se tinrent les élections législatives. Sur le terrain, des activités de sensibilisation sont menées par différentes entités dont l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI). Il s'agit de créer des conditions d'échanges pour une meilleure contribution de tous les groupes cibles au processus de paix. Des élus, des cadres et le corps préfectoral, des médias, des leaders d'opinion ont ainsi été conviés à plusieurs ateliers ou séminaires par la Mission onusienne sur différentes thématiques pouvant tracer les sillons d'une paix durable. Cette paix doit aussi se construire par l'amélioration de la situation des déplacés internes et externes. Dans certaines zones du pays, la situation des déplacés internes s'est améliorée mais, selon le Directeur du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires Max Hadorn on dénombre encore 120.000 déplacés internes, dont 107.000 dans des familles hôtes et 13.000 dans des camps. Des efforts sont encore attendus sur le plan humanitaire pour poursuivre un processus de retour de ces populations chez elles et ce, dans des conditions acceptables. La violence inter communautaire est toujours présente dans certaines localités et implique parfois, des membres des Forces Républicaines de Côte

d'Ivoire (FRCI). Ces événements regrettables qui ne sont pas les premiers de ce type, entraînant pertes en vies humaines, destruction de biens privés ou/et public, psychose rappellent que la paix se construit par la tolérance, l'écoute, la justice, le dialogue, le respect, l'unité...et que la réconciliation nationale, la cohésion sociale seront les ponts qui mèneront jusqu'à elle. Toutes les couches de la population devant jouer leur partition pour la reconstruction de

leur pays et/ou de la stabilisation de leur pays d'accueil. Dans ce sens, la communauté internationale à l'instar de l'ONUCI joue la sienne par la sensibilisation, la médiation lorsque des situations de tension interviennent ou pour en éviter. Elle continuera à faire ce qui est en son pouvoir pour aider la Côte d'Ivoire à aller de l'avant.

## 1 *L'ONUCI en action*

### • Le Chef de l'ONUCI reçoit la Représentante de la FAO



Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, a reçu mercredi 15 février 2012, la Représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Marie-Noëlle Koyara. A sa sortie d'audience Mme Koyara a indiqué qu'il s'agissait d'une visite de courtoisie au nouveau Représentant spécial à qui elle n'avait pas présenté ses civilités depuis sa prise de fonctions en Côte d'Ivoire. Selon elle, elle se devait d'honorer cette obligation d'autant que son Institution fait partie de la famille des Nations Unies. « Nous avons eu la retraite à Assinie pour voir comment renforcer notre collaboration et nous avons beaucoup apprécié cette initiative. Nous avons fait un peu le tour, pour voir ce que fait la FAO en Côte d'Ivoire et voir comment profiter de la présence de la mission pour améliorer le travail dans le

pays », a expliqué Mme Koyara. Evoquant cette collaboration, la Représentante de la FAO a précisé qu'un cadre a déjà été instauré avec l'ONUCI à travers les projets à impact rapide (QIPs) pour lesquels le financement vient de l'ONUCI et la Fao apportant aussi bien l'assistance technique qu'un appui pour le suivi des élections. « Mais maintenant comme l'a dit M. Koenders, il faudrait renforcer nos réflexions sur le niveau stratégiques et voir les intégrations possibles. Nous travaillons avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les informations que nous pourrions avoir de l'ONUCI pourraient nous permettre d'orienter nos programmes pour voir comment renforcer comme une seule famille, notre appui à la Côte d'Ivoire qui est entrain de repartir après cette grave crise », a conclu Mme Koyara.

## • Le numéro 2 de l'ONUCI appelle à la réconciliation et au redressement de la Côte d'Ivoire

Le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Arnauld Akodjenou, a exhorté, mardi, 14 février 2012, les élus, les cadres et le corps préfectoral de la grande région d'Abidjan à jouer leur partition dans la réconciliation et la reconstruction de la Côte d'Ivoire. M. Akodjenou a lancé cet appel à l'ouverture du séminaire de deux jours sur l'engagement des élus, des cadres et responsables du corps préfectoral pour la promotion d'un environnement post-crise apaisé, organisé à dans la capitale économique ivoirienne par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Le Numéro deux de l'ONUCI a mis en exergue le rôle et les responsabilités des cadres, des élus et du corps préfectoral de la grande région d'Abidjan dans la consolidation de la paix. « Vos positions, en tant qu'autorités administratives, politiques, cadres, élus ou animateurs de la société civile influencent les actions et les réactions des populations », a indiqué M. Akodjenou. Selon le Représentant spécial Adjoint, la place prépondérante qu'occupent ces cadres

et élus dans leurs communautés leur « permettra d'être des multiplicateurs, des acteurs incontournables dans la région d'Abidjan ». Pour M. Akodjenou, le séminaire devrait donc permettre aux participants de mieux clarifier leur rôle dans la consolidation de la paix. Il a, par ailleurs, expliqué que l'un des objectifs du séminaire était « de relancer une synergie nécessaire entre les différents participants en vue d'une vulgarisation accrue des messages de paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale ». Selon le Ministre d'Etat ivoirien chargé de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, qui ouvrait le séminaire, « cette rencontre est porteuse d'espoir » car « les résolutions aideront le pays à avancer ». Pour le Gouverneur du district d'Abidjan, Beugré Mambé, ce séminaire contribue « à engendrer, préserver et consolider un climat social apaisé ». Plusieurs exposés ont été faits autour des thèmes de la sécurité, de l'extension de l'autorité de l'état, des droits de l'homme et des droits de l'enfant.



## • L'onuci achève le transport du matériel électoral pour les législatives partielles

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a achevé vendredi 17 février 2012 par Biankouma et Kouibly, le convoyage du matériel électoral non sensible (Kits, urnes, isoaloirs) destiné à l'organisation des élections législatives partielles du 26 février 2012. Cette opération qui avait commencé jeudi 16 février 2012 par la ville d'Agboville s'est effectuée par voie terrestre et aérienne. Toutes les localités de Côte d'Ivoire concernées par ce processus ont été desservies. L'ONUCI a transporté le matériel non sensible jusqu'aux Départements et aux Sous-préfectures pour la reprise de ces élections partielles. Au niveau de la sécurisation du transport de ce matériel électoral, il a été assuré par la Force onusienne. La prochaine étape est le transport du matériel sensible qui se fera dans les plus brefs délais dès que la Commission Electorale Indépendante (CEI) saisira l'ONUCI.



## • L'ONUCI remet la médaille des Nations Unies au 5e contingent pakistanais des forces de police constituées de Guiglo



Cent quinze (115) officiers et sous-officiers du 5e contingent pakistanais des Forces de police constituées (FPU) de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ont reçu, mercredi 15 février à leur quartier général à Guiglo, la Médaille des Nations Unies en reconnaissance de leur engagement au service de la paix en Côte d'Ivoire. La cérémonie s'est déroulée en présence du Commandant de la Force du Secteur Est, Brigadier général Nafis Satti, du Sous-préfet central de Guiglo, Tohour Paulin, et du

Commandant du Bataillon marocain, Colonel-major Najib Batal. Dans sa brève adresse aux récipiendaires, le Commandant de la Force du Secteur Est, l'invité principal de la cérémonie, a mis en exergue la qualité du travail effectué sur le terrain par les hommes du 5e contingent pakistanais : « Je suis heureux de vous remettre la Médaille des Nations unies, qui récompense votre contribution remarquable à l'instauration de la paix en Côte d'Ivoire. » Pour sa part, le Commandant du 5e contingent pakistanais des Forces de police constituées (FPU), le Lieutenant-colonel Ishtiaq Najeeb, a rappelé les tâches quotidiennes que réalise son équipe : « Depuis leur déploiement à Guiglo en 2007, les policiers pakistanais mènent des patrouilles conjointes, assurent l'escorte des hautes personnalités et aident à canaliser les manifestations de rue. En plus de ces tâches, mes hommes s'impliquent dans le bien-être des populations locales par l'assistance médicale, la fourniture régulière de vivres et non-vivres aux personnes en difficulté. » En conclusion, il a réaffirmé la volonté de ses hommes de poursuivre leurs efforts au service de la paix et de la réconciliation en Côte d'Ivoire. Au terme de la cérémonie de remise de médailles, les invités ont été gratifiés d'un défilé militaire et de la prestation de l'orchestre du 5e contingent.

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

**LA VIOLENCE SEXUELLE CONSTITUE UNE MENACE  
POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE**

Ensemble disons **NON!**

à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

## 2 L'ONUCI face à la presse :

**L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a organisé sa conférence de presse hebdomadaire à son siège à Seboko vendredi 17 février 2012 quelques heures avant l'ouverture de la campagne électorale pour la reprise partielle des législatives. Le principal animateur, Bert Koenders, Chef de l'ONUCI qui a certifié partiellement les élections législatives du 11 décembre 2011. Extraits.**

- « Le Conseil de sécurité des Nations unies, dans sa Résolution 1765 (2007), a décidé que le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies (RSSG), « certifiera que toutes les étapes du processus électoral fourniront toutes les garanties nécessaires pour la tenue d'élections présidentielle et législatives ouvertes, libres, justes et transparentes conformément aux normes internationales.

- Nous parlons de prévention et de construction pour mieux soutenir le pouvoir démocratique.

- Je me réjouis de l'attitude pacifique du peuple ivoirien qui, quelques mois après la crise postélectorale a fait preuve d'une maturité politique remarquable.

- Le travail de l'ONUCI a été fondé sur des faits.

- Pour la certification du processus des élections législatives, j'ai attentivement suivi et évalué les différentes étapes, y compris l'établissement de la liste des candidats, l'accès des candidats aux médias d'Etat, le scrutin, les opérations de dépouillement des votes, la proclamation des résultats par la Commission Electorale Indépendante (CEI) et le règlement des contentieux par le Conseil Constitutionnel.

- La présence d'un dispositif sécuritaire mis en place par le Gouvernement et comprenant les éléments des Forces Républicaines de la Côte d'Ivoire (FRCI), de la gendarmerie et de la police ivoirienne, appuyés par les Forces impartiales de l'ONUCI et la Licorne a également contribué à cet environnement. Le personnel civil et militaire de l'ONUCI dépêché dans les différentes circonscriptions électorales aussi bien que les missions d'observation nationales et internationales qui ont sillonné les bureaux de vote ont toutefois relevé des manœuvres d'intimidation et autres actes de violence commis ici et là pendant la campagne électorale et le jour du scrutin. Ces incidents sont graves mais restent toutefois isolés et concernent un nombre infime de circonscriptions électorales.

- Je constate que les médias et les organes de régulation ont réalisé l'importance de leur rôle dans la tenue d'une campagne électorale apaisée. D'une manière générale, du 03 au 09 décembre, les candidats ont pu faire campagne à travers le pays et sensibiliser leurs électeurs, dans un climat sécuritaire satisfaisant. Les

cas exceptionnels des circonscriptions électorales où ont été signalés des actes d'intimidation et de violence les plus graves ont fait l'objet de recours en contestation et ont été traités par le Conseil Constitutionnel.

- Malgré le taux de participation de 36,56% annoncé par la CEI, il est indéniable que, dans l'ensemble, les électeurs ont pu se déplacer et exprimer librement leur choix.

- Je suis arrivé à la conclusion que ces décisions n'ont pas d'influence sur la liberté, la transparence et l'équité de l'ensemble du processus électoral et n'altèrent pas ma conviction en ce qui concerne les 05 critères de la Certification.

- Je suis donc en mesure de garantir que toutes les conditions nécessaires à la tenue d'élections ouvertes, libres, justes et transparentes sont réunies à toutes les étapes des élections législatives dans ces 193 circonscriptions, conformément aux normes internationales et aux critères arrêtés d'un commun accord.

- A ce stade, ma conclusion principale est que ces élections constituent un pas important dans l'enracinement démocratique.



- Beaucoup reste à faire et dans les tout prochains jours je prendrai contact avec les autorités gouvernementales ainsi qu'avec les institutions concernées afin de tirer les leçons appropriées de l'exercice qui vient de s'achever pour gérer au mieux les élections partielles qui s'annoncent. Je m'adresserai encore une fois aux partis politiques impliqués et aux candidats faisant appel à leur sens de responsabilité et au code de

bonne conduite. Je m'adresserai aussi aux médias auxquels je demanderai des efforts supplémentaires pour que tout ce qui peut être source de contentieux puisse être évité.

- Les défis importants seront les procédures, la communication et la sensibilisation ainsi que la participation de toutes les tendances politiques au jeu démocratique. C'est dans ce sens que ma priorité sera d'examiner ces questions cruciales avec tous les acteurs concernés et de revitaliser le dialogue politique dans le pays.

- Comme mon prédécesseur, je me suis exprimé après les institutions nationales et j'interviens avec impartialité.

- Pour les élections partielles du 26 février, je souhaite qu'elle se déroule dans un climat apaisé, dans le dialogue, qu'il n'y ait pas d'intimidation et que tous puissent exercer leur droit de vote.

- L'ONUCI est là pour promouvoir le dialogue. Pour le future il est important que toutes les tendances puissent être représentées.

- La semaine prochaine je vais organiser une rencontre avec l'opposition.»

### 3 *Sensibilisation :*

#### • Les populations de Belemoin accueillent ONUCI TOUR

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a sensibilisé le 15 février 2012, les populations de Belemoin, dans le département de Duékoué, localité située à 501 km à l'ouest d'Abidjan. Au centre de cette activité, la cohésion sociale. Les fonctionnaires des divisions des Droits de l'Homme, des Affaires Civiles, de l'Assistance Electorale, de l'Information Publique, de la police et des observateurs militaires ont échangé avec les populations du village de Belemoin pour renforcer la cohésion encore fragile dans cette localité. Il faut noter que le 2 Janvier dernier, les communautés baoulé et gueré en sont venue aux mains suite à une altercation entre deux adolescents. Ce conflit intercommunautaire a occasionné des blessés dans les deux camps. Depuis, le calme est revenu dans ce village mais, il était important que l'ONUCI s'y rende pour



aider à consolider cet atmosphère apaisé. Pierre Aby, du Bureau de l'information Publique a exhorté les populations à privilégier le dialogue, la concertation, l'écoute et le respect des us et coutumes communautaires et surtout l'autorité traditionnelle. Alpha Kabiné Dioubaté de la Division de l'Assistance Electorale faisant référence à la reprise du scrutin législatif partiel dans la région a émis ce souhait « Je voudrais que cette élection se fasse dans la paix et dans le renforcement de la cohésion sociale. La paix et la sécurité doivent être avant, pendant et à la fin de cette élection » a-t-il souligné. « Vous avez attaqué l'autorité de l'Etat, en frappant le chef du village, le 2 janvier dernier ». C'est par ces mots que, Michelle Wabo de la section des Affaires Civiles a interpellé les populations. « Il faut gérer les rumeurs de manière efficiente lorsqu'elles vous parviennent » a-t-elle ajouté. Le capitaine Meleou Kpatcha, Observateur militaire (MILOBS), a indiqué pour sa part que le comportement des enfants ne devrait pas guider celui des adultes. « Nous ne devons pas subir le comportement de nos enfants qui souvent nous cache, la vérité, pour éviter d'être puni » a-t-il dit. « Ne vous laissez pas aller à la rumeur, chacun doit faire preuve de maturité pour vivre en paix en négligeant la rumeur » a-t-il ajouté. Le lieutenant Nestor Houmbade de la police des Nations Unies (UNPOL) a exhorté, les populations à être solidaire les unes envers les autres. « Nos enfants nous copient, nous devons leur donner par conséquence, le bon exemple parce qu'ils sont les responsables de demain » a-t-il indiqué. Il a ajouté qu'il doit avoir dans le village, la cohésion sociale et l'entente, car la paix entraîne le développement.

---

#### • L'ONUCI aide à la médiation dans la résolution d'un conflit à Arrah

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), s'est investie deux jours durant aux côtés des autorités ivoiriennes, dans la recherche de solutions à une grave crise intercommunautaire à Arrah, localité située à 190 km au nord d'Abidjan. Trois personnes dont une dame et une quinzaine de blessés graves avaient été enregistrées les 12 et 13 février 2012, à l'issue d'affrontements entre communautés de cette petite ville naguère paisible. Déjà dimanche dernier, l'ONUCI avait dépêché sur place, ses bataillons pakistanais et sénégalais, sa police et des observateurs

militaires en appui aux forces locales, gendarmerie et militaires, pour ramener le calme dans la localité où les populations multipliaient les affrontements et destructions des biens d'autrui. Le 14 février 2012, plusieurs équipes de la mission ont encore effectué le déplacement pour appuyer les autorités locales avec à leur tête, le Ministre délégué à la Défense, Paul Koffi Koffi, dépêché par le gouvernement ivoirien, pour une médiation auprès des chefs traditionnels et des responsables des différentes communautés. Selon le ministre Paul Koffi Koffi, sa mission répond à trois objectifs dont l'affirmation de

l'autorité de l'Etat, le plaidoyer pour l'implication de tous dans l'instauration d'une paix durable et celle de l'impunité. « Notre mission consiste à vous rappeler qu'un programme gouvernemental est en cours d'exécution en ce qui concerne l'encasernement des militaires et il ne vous revient pas de les (Forces républicaine de Côte d'Ivoire NdI) faire partir par la force car ce serait défier l'autorité de l'Etat ; de même, sachez que tous ceux qui ont commis des actes répréhensibles seront poursuivis pour que chacun se sente plus en sécurité et participe à l'édification d'une paix durable. Au nom du gouvernement, nous traduisons notre reconnaissance à l'ONUCI qui a aidé les forces locales à circonscrire les affrontements et limiter le nombre de victimes », a-t-il soutenu devant les populations. Pour rappel, les affrontements ont débuté par le désir manifesté par un groupe de jeunes, de voir les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), partir de la localité. Ceux-ci se sont heurtés au refus d'un autre groupe qui au contraire, soutenait la présence des FRCI. De là, chacun de son côté s'est mis à détruire les biens censés appartenir aux autres jusqu'à user d'armes à feu et d'armes blanches dans ce rapport de forces. Après moult médiations dont celle du Ministre délégué accompagné de la haute hiérarchie militaire et des agents de l'ONUCI, les responsables des deux communautés ont

regretté leurs actes et promis de tout mettre en œuvre pour une paix durable. Ils ont également décidé de se consulter à l'avenir, dès qu'un problème se signalera afin de le résorber à temps. Les troupes de l'ONUCI vont encore demeurer sur place tout comme les forces régulières ivoiriennes, le temps d'une reprise normale des activités et pour rassurer les populations encore sous le choc des affrontements.



## • Les Elus et Cadres veulent jouer leur partition dans la réconciliation et le redressement de la Côte d'Ivoire



Le séminaire d'échanges et de sensibilisation avec les élus, les cadres et le corps préfectoral de la grande région d'Abidjan organisé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a pris fin, mercredi. A cette occasion, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Arnaud Akodjénou a recommandé aux participants de veiller à la mise en œuvre, au niveau des différentes sphères, des différentes résolutions et recommandations du séminaire. « Faute de quoi les réflexions auraient été vaines », a-t-il indiqué. Le Représentant Spécial a, enfin, réaffirmé la ferme volonté de la mission onusienne de rester aux côtés des cadres et élus et des autorités

de la Côte d'Ivoire pour conduire le pays sur la route de la réconciliation. Parlant du séminaire, Goman Nakloba Souaré, Sous-préfet de Songon, porte-parole des séminaristes, a déclaré que la rencontre avait tenu toutes ses promesses dans le cadre du renforcement des capacités des personnalités présentes. « Nous nous engageons à appliquer les recommandations. Nous souhaitons que ce genre de séminaire soit fait dans tout le pays pour profiter au plus grand nombre de cadres et d'élus », a-t-il souligné. A l'issue de la séance plénière, trois ateliers ont été constitués. Le premier a traité de la gestion des conflits, le second de la protection des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant. Le troisième a redéfini le rôle des élus et cadres dans la restauration de l'autorité de l'Etat. Au terme des échanges plusieurs recommandations ont été faites. Pour ce qui est de la gestion des conflits, les participants ont préconisé la mise en place des comités de veille et la vulgarisation du code foncier. Sur la question de la protection des droits de l'homme, les participants ont recommandé, le renforcement des capacités des élus et cadres dans la connaissance des droits de l'homme, la mise à contribution des médias pour la vulgarisation des messages ayant trait aux droits de l'homme et la création d'une ligne verte pour alerter les autorités des violations des droits de l'homme. Enfin sur le rôle des élus et cadres, les séminaristes ont préconisé la mise en place d'un cadre citoyen et l'indépendance des élus vis-à-vis de leurs partis.

## • Les radios privées non commerciales s'impliquent pour la cohésion sociale et le développement local

Un séminaire de trois jours, destiné à trente cinq (35) radios de proximité, issues des régions du Poro, du Tchologo, du Bounkani, de la Bagoué, du Guemon, du Tonkpi, du haut Sassandra et du Béré, sur le thème : « La contribution des radios privées non commerciales à la cohésion sociale et au développement local » a été organisé par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) du 14 au 16 février 2012, à Korhogo, à 600 km au Nord d'Abidjan. Au nom de la délégation de l'ONUCI, Munda Baruti, de la Division de l'Assistance Electorale, a remercié les participants pour leur disponibilité et mobilisation à cette session de formation qui vise non seulement à renforcer les capacités des animateurs et des journalistes des radios locales mais également leurs contributions au processus de réconciliation nationale et au renforcement de la cohésion sociale après la crise postélectorale. « En devenant des acteurs clefs du maintien et de la consolidation de la cohésion sociale et du développement local, en faisant connaître les défis du développement local de vos régions respectives, en diffusant des informations fiables et crédibles, vous susciterez l'intérêt des organisations de développement à travailler avec vos stations radios », a-t-il déclaré. Ce séminaire a été marqué par quatre communications suivies d'échanges qui ont porté sur les modules suivants : "Prévention, gestion et règlement des conflits : Principes et dynamiques" ; "Les radios privées non commerciales et le développement local" ; "Les techniques de production radio-

phonique : Les formats ou genre radio" et "L'écriture radiophonique". Ces modules ont été respectivement animés par Eba Tanoh, de la section des Affaires Civiles, Karamoko Bamba, président de l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) et Ladjid Sidibé, de l'Unité Développement des Medias de la Division de l'Information Publique. A l'issue des échanges, des travaux en plénière et des exercices pratiques les participants des radios de proximité se sont engagés entre autres, à appuyer toutes les initiatives de développement local et à produire des émissions thématiques sur la cohésion sociale, la réconciliation nationale, la sécurité et le développement local.



## • Les populations de Côte d'Ivoire adhèrent au programme « Sport et paix » de l'ONUCI

Dimanche 12 février 2012, les lampions se sont éteints sur la 28<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN 2012) co-organisée, depuis le 21 janvier, par le Gabon et la Guinée-Equatoriale. La Zambie l'a emportée sur la Côte d'Ivoire aux tirs au but (8-7) au cours d'une opposition qui aura tenu toute ses promesses. Du 21 janvier au 12 février, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a offert des projections publiques aux populations de Côte d'Ivoire, doublées par de la sensibilisation à la culture de la paix, à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale. Le jour de la finale, l'ONUCI, en partenariat avec des autorités locales, municipales, administratives, des jeunes communes et l'appui de radios locales, a organisé ces plateformes de sensibilisation multiforme à Bangolo, Boundiali, Bondoukou, Daoukro, Divo, Djébonoua. La société civile, les leaders des différents groupes-cibles, ont à chaque projection, participé activement à cette activité autour du sport pour la paix, par des messages empreints de volonté de contribuer à la reconstruction de la Côte d'Ivoire. Par exemple à Séguéla, le Préfet de région par intérim, Blaise Kouassi Cyril, qui a présidé la cérémonie en présence d'une dizaine des sous-préfets

de la région et du secrétaire général de la préfecture de Mankono a estimé que la projection des matches de la CAN par l'ONUCI a véritablement contribué à la promotion de la paix. Il a également appelé la population de la ville à maintenir son dynamisme dans la promotion de la paix en Côte d'Ivoire. Même ambiance à Yamoussoukro où l'ONUCI avait à ses côtés le maire de la ville, le Préfet de la Région des Lacs et son épouse, le Préfet d'Attégoukro, le Vice-gouverneur du District, le Directeur de cabinet du gouverneur de district et la Directrice régionale des Sports. L'art s'est également invité dans la recherche de la paix comme à Issia où des sketches invitant à la réconciliation et au pardon ont été exécutés par des troupes théâtrales de certains quartiers de la ville. Des prestations fortement appréciées par les autorités préfectorales de la ville notamment le Préfet de département et du Sous-préfet. A Man, la mairie s'est également énormément impliquée et un habitant de la cité, M. Said Aimé, a lancé ce message de paix : « Je remercie tous les frères de l'ouest, malinké, wé, kroumen et tout le peuple de l'ouest. On doit être main dans la main pour bien semer la paix dans la région du Tonkpi (des Montagnes) ». La défaite des Eléphants à

certes ébranlé les supporters, un peu partout il y a eu de la peine, mais en dépit de cette énorme déception, ils ont privilégié le fair-play et nombreux parmi eux ont estimé « qu'ils n'avaient pas eu de chance » et ont salué la victoire des Chipolopolos. Cela s'est confirmé le 13 février par l'accueil triomphal réservé par la population aux Eléphants dès leur retour à Abidjan. Jusqu'au bout l'ONUCI sera restée aux côtés des populations car le sport, par les valeurs qu'il prône, peut contribuer à la réconciliation nationale et conduire à une paix durable.

Le Chef de l'ONUCI, Bert Koenders qui était présent à Libreville pour la finale a eu ces mots : « J'ai eu le privilège d'assister à la finale de la 28e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2012 parmi des supporters ivoiriens enthousiastes et unis au Gabon. Ce fut pour moi une expérience inoubliable ». Et de conclure, M. Koenders appelle les Ivoiriens à ne pas se décourager et les exhorte à poursuivre le processus de réconciliation et à supporter les Eléphants pour la prochaine CAN qui sera disputée en 2013 en Afrique du Sud ».

**ARRAH**



**BANGOLO**



**BONDOUKOU**



**DAOUKRO**



**DIVO**



**ISSIA**



**KORHOGO**



**MAN**



ODIENNE



SAN PEDRO



SEGUÉLA



YAKRO



## 4 Messages de paix...

**M. Akodjénou (Numéro 2 de l'ONUCI), séminaire des Elus et Cadres de la grande région d'Abidjan**  
« Les populations mettent en vous leur confiance. Votre abnégation et votre esprit de dépassement sont importants au cours de ces rendez-vous de la solidarité et du partage ».

**Konan Yao Claude, Directeur de l'école primaire de Nao (Construction de trois salles de l'école primaire de Nao par l'ONUCI)**  
« Nous remercions l'ONUCI non seulement pour son impartialité dans l'exercice de son mandat, mais aussi pour sa générosité ».

**Michel Kouamé, Préfet du département de Kani Séminaire élus, cadres et membres du corps préfectoral du Worodougou et du Beré)**  
« Réunir aujourd'hui les autorités administratives, les élus et cadres des régions du Worodougou et de Beré pour échanger sur les questions de la promotion de la culture de la paix et du renforcement de la cohésion sociale traduit une fois de plus et de façon claire la volonté de l'ONUCI de nous aider jusqu'au bout, dans notre quête quotidienne de retour de la paix ».

**Ganda Abdourahmane, Chef de délégation de l'ONUCI (Séminaire élus, cadres et membres du corps préfectoral du Worodougou)**  
« Notre souhait est que ce séminaire contribue à promouvoir la réconciliation et la sécurité. Sans la réconciliation il n'y a pas de sécurité et sans la sécurité il n'y a pas de réconciliation ».

**Valère Touré, Secrétaire général de la DREN de Bouaké (réhabilitation de l'Ecole primaire publique de Koko par l'ONUCI)**  
L'école ivoirienne, à l'instar de la population en général, n'est pas sans savoir qu'à côté de vos missions militaires il y a un pan social et éducatif. En intervenant ici ainsi de façon active dans la redynamisation et la remobilisation de l'école en Côte d'Ivoire, vous contribuez au développement de notre pays.»

**M. Said Aimé, cadre de Man (Projection publique des matches de la CAN 2012 par l'ONUCI)**  
« Je remercie tous les frères de l'ouest, Malinké, Wé, Kroumen et tout le peuple de l'ouest. On doit être main dans la main pour bien semer la paix dans la région du Tonkpi des 18 Montagnes».

## 5 *Situation post-crise*

**La sortie de crise en Côte d'Ivoire requiert la contribution de toutes les composantes de la population, tous les secteurs d'activités et celui lié à la sécurité retient l'attention de ONUCI Hebdo cette semaine. Une initiative pour une meilleure coordination entre les Forces ivoiriennes et de l'ONUCI est en cours à Bouaké.**

La crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire est certes terminée mais des problèmes liés à la sécurité restent posés. A Bouaké, il ne se passe de jour sans qu'on déplore des cas de braquages, de vols à main armée et autres actes de coupeurs de routes. Ces actes de violence entraînant parfois des pertes en vies humaines. Cette situation interpelle tous les intervenants dans le domaine sécuritaire à conjuguer leurs efforts en vue de ramener la paix et la sécurité pour le bonheur de la population. Ainsi, la police, la gendarmerie, la brigade anti-coupeurs de route, l'ONUCI, tous s'activent à juguler ce phénomène d'insécurité qui prend de plus en plus d'ampleur. Mais pour une meilleure coordination, les forces ivoiriennes et impartiales doivent se connaître, se côtoyer régulièrement et partager les informations en vue de prendre des mesures urgentes. C'est dans ce cadre que la composante police de l'ONUCI basée à Bouaké a partagé le vendredi 10 février au Ranhotel de Bouaké un repas de corps avec les nouveaux cadres des forces locales de la police et de la gendarmerie affectés à Bouaké. Occasion pour échanger les vœux du nouvel an et renforcer leurs liens de collaboration. Situait le cadre de cette rencontre, le commissaire Nangar Ramdji, commandant du secteur est de la police onusienne (UNPOL), a indiqué que cette occasion a été initiée pour permettre aux uns et aux autres de se faire une idée de ce pour quoi ils sont là. « Que par ce moment de fraternisation

nous puissions créer des relations et qu'une nouvelle dynamique de collaboration s'installe entre l'ONUCI et les forces locales pour qu'ensemble nous puissions ramener la paix et la sécurité dans Bouaké et ses alentours » a-t-il dit. Le chef des bureaux de l'ONUCI pour le secteur est, Alassane Fall, s'est quant à lui réjoui de cette initiative avant d'annoncer que dans le souci de contribuer à ramener la paix et la sécurité dans la zone, l'ONUCI vient de décider du déploiement des unités militaires dans les départements de Tiebissou, Béoumi et Katiola, des zones menacées ces derniers temps par les coupeurs de route et des altercations entre agriculteurs-éleveurs. Le préfet de police, N'guessan Koran Michel, a exprimé sa reconnaissance aux initiateurs de cette rencontre et a promis l'implication de toutes les forces locales pour le rétablissement de la sécurité dans la région du Gbêké. « Malgré les inquiétudes des uns et des autres, nous savons compter sur les capacités de réaction de nos amis de l'ONUCI. Ils sont venus nous aider, mais pour qu'on t'aide il faut s'aider soi-même. C'est pourquoi nous allons retrousser nos manches pour qu'avec eux nous puissions mener le combat qui est celui de ramener la paix et la sécurité dans notre circonscription » a-t-il insisté. A la fin de ce déjeuner, les UNPOL ont remis des cadeaux symboliques, constitués des kits de fournitures de bureaux aux chefs des services des forces locales.

## 6 *Portrait : Corbeil Tetchumani Siakam, Chef du bureau de la section Etat de Droit (Rule Of Law) de l'ONUCI basée à Man*

Avocat de son état, Corbeil Tetchumani Siakam, Chef du bureau de la section Etat de Droit (Rule Of Law) de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) basée à Man, est né en 1966 dans un petit village appelé Makénénié, dans la région du centre de Cameroun. Il est marié et père de quatre (4) charmants enfants dont une fille. «Après mes études de droits à l'université de Yaoundé de 1987 à 1993, sanctionnées par un DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies en droit privé), j'ai prêté serment et suivi un stage de formation de deux ans (1997 - 1999) au terme duquel j'ai été inscrit sur le tableau de l'ordre des Avocats au barreau du Cameroun».

Corbeil a fait ses premiers pas dans la carrière d'avocat en s'installant à son propre compte à Douala de 2000 à 2003 avant de s'associer à deux autres confrères pour créer la Société Civile Professionnelle d'Avocats dénommée SCP Jus & Judicium qui a pour objectif principal, la défense des intérêts de ses clients. Dans cette même période, Siakam a exercé de manière volontaire en temps partiel, avec l'Union Européenne au compte du projet PACDET (Programme d'Amélioration des Conditions de détention et respect des Droits de l'Homme) qui apporte de l'aide aux détenus qui n'ont pas assez de moyen. « Les expériences acquises en matière de pratique du droit et des Droits de l'Homme

dans l'exercice de ma profession et l'amour profond que j'ai pour mon prochain ont motivé mon choix de travailler dans une mission de maintien de paix en qualité de VNU (Volontaire des Nations Unies) pour apporter ma modeste contribution au processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire ».

Arrivé dans la mission depuis le 13 février 2007, Monsieur TETCHUMANI a servi à la section Etat de Droit (Rule of Law) dans différents bureaux régionaux, d'Abidjan, de Daloa, de Bouaké et de Man où il est actuellement en fonction. Sa Section assiste le gouvernement ivoirien au retour de l'Etat de droit, c'est-à-dire de l'autorité du système judiciaire et le bon fonctionnement du système pénitentiaire dans le pays ».

« Après cinq années passées dans cette mission, je puis affirmer que l'Opération des Nations Unies a accompli un grand exploit en Côte d'Ivoire surtout en matière de l'Etat de Droit et de respect des Droits de l'Homme, l'une des causes principales des conflits à travers le monde. J'ai la ferme conviction qu'avec la volonté affichée du peuple ivoirien d'aller à la paix, cette crise ne

sera qu'un mauvais souvenir dans un futur très proche »



## 7 *L'image de la semaine*



## 8 Sur ONUCI FM ...

**ONUFI FM dont l'objectif premier est d'informer les Ivoiriens dans le sens de la paix et de la réconciliation nationale, vous offre des tranches d'information tous les jours, une édition complète du journal à 07h, 08h, 12h et 18h et des brèves toutes les heures à partir de 09h. Du lundi au vendredi retrouvez également à 7h à 12h, en direct sur nos antennes, le 7-12 votre espace d'informations et de divertissement. La radio de la paix vous propose de suivre des reportages et des magazines sur la société, la santé, la culture et le sport.**

Cette semaine, nous vous invitons à suivre les magazines suivants :

- Le lundi 20 février, A 7h40, ONUFI FM ACTION vous présente l'ONG AFRICAN AMERICAN ALLIANCE qui axe ses activités sur la réinsertion des détenus et le développement au profit des femmes. A 10h30, UN DOSSIER D'ONUFI FM s'intéresse aux causes et conséquences de l'hépatite Virale. A 11h25, ONUFI FM REPORTAGE vous propose de découvrir le quotidien d'une famille monoparentale.

- Le mardi 21 février à 7h40, dans le cadre de la journée internationale de la langue maternelle, ONUFI FM CULTURE vous invite à la découverte de l'académie ivoirienne des langues maternelles. A 09h40, ONUFI FM CULTURE vous présente le Festival Wê dénommé Debahou qui œuvre à la cohésion sociale dans la région des Montagnes. A 11h25, partagez le quotidien d'un instituteur qui nous fait partager les difficultés liées à son métier.

- Le mercredi 22 février, la fréquence de la paix s'intéresse à la célébration de la journée mondiale du scoutisme. A 7h40, ONUFI FM ACTION vous présente la Fédération Ivoirienne de Scoutisme de Côte d'Ivoire et ses activités en faveur de la cohésion sociale. Et à 9h10, DITES MOI DOCTEUR se penche sur la fièvre typhoïde. A 11h25, ONUFI FM REPORTAGE vous propose une incursion dans le quotidien d'une personne âgée qui partage avec nous ses souvenirs. A 14h30, ESPACE ENFANT vous offrira un menu varié pour les tout-petits. A 15h00, faites le plein de musique et d'information sur la musique Reggae dans Reggaetime.

- Le jeudi 23 février à 7h40, ONUFI FM REPORTAGE vous invite à la découverte du Centre psychiatrique St Camille de Bondoukou. A 9h10, HISTOIRE D'ICI vous

propose un voyage dans le temps à la découverte de l'histoire de la ville de Tiémé. A 11h10, ONUFI FM REPORTAGE s'intéresse au Soukala ou maison d'habitation traditionnelle chez le peuple Lobi.

Le vendredi 24 février, A 7h40, partagez le quotidien d'un pédiatre bénévole qui nous explique les raisons de sa motivation. A 9h40, avec ONUFI FM REPORTAGE, découvrez la coopérative des pêcheurs de Gbéléban. A 16h10, SANS FRONTIERES votre magazine de voyage et de découverte vous permettra de mieux connaître les sites touristiques, la gastronomie, la musique et culture d'un pays. A 20h00, vous avez rendez - vous avec le meilleur de la musique latine dans CALIENTE.

- Tous les samedis de 07h à 12h et les dimanches de 08h à 12h en direct de nos studios, suivez « SAMEDI ET DIMANCHE CHEZ VOUS » qui vous propose plusieurs rubriques pour agrémenter votre week-end. Le samedi à 8h12, L'Invité Spécial d'ONUFI FM vous propose une interview d'une personnalité issue du monde politique, économique, social ou culturel, qui fait l'actualité. A 9h10, la SEMAINE EN REVUE reçoit une autre personnalité qui réagit aux principaux événements de la semaine écoulée. A 17h05, ZIK CULTURE, votre rendez-vous de l'actualité des arts et spectacles vous plonge dans l'univers culturel tous azimuts. A 18h06, DESTINATION MUSIQUE vous proposera le classement des 10 meilleurs hits inter ayant marqué l'année 2011.

- Le dimanche à 13h10, ONUFI FM vous présente ESPACE ENFANT, une émission pour les tout-petits. De 16 à 18h, DIMANCHE SPORT fera le point de l'actualité sportive ivoirienne, africaine et internationale. A 17h00, SANS FRONTIERE, votre magazine de voyage et de découverte vous permettra de mieux connaître les sites touristiques, la gastronomie, la musique et culture d'un pays.

### FRÉQUENCES ONUFI FM

ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1  
BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6  
DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1 FERKESSEDOUGOU • 104.4 • GAGNOA 91.4 • GUIGLO 93.7  
KORHOGO 95.3 MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 TABOU 95.3  
TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

Visitez notre site web : [www.onuci.org](http://www.onuci.org) — Adresse twitter ONUFI : @ONUCINFO

Directeur de publication :

Hamadoun Touré

Redacteur en chef :

Eliane Hervo-Akendengué

Redaction graphique :

Serge Aliké

Illustrations :

Serge Aliké

Crédit photos :

Patricia Esteve, Basile Zoma, Macline Hien et PIO  
Bureaux terrains

ONUFI hebdo

Volume 1 • ONUFIhebdo